# Gestion des systèmes d'endiguement sur le bassin de la Loire et de ses affluents

**Journée technique à Orléans**

**EPL**

**le 5 décembre 2016**

# L'entretien et la Surveillance

**Jean Maurin : DREAL Centre-Val de Loire**

# Sommaire


1 – Entretien

2 – Surveillance

2-1 – Surveillance en crue

2-2 – Surveillance de routine

2-3 – Perspectives

3 – Autorisations

# Sommaire


1 – Entretien

2 – Surveillance

2-1 – Surveillance en crue

2-2 – Surveillance de routine

2-3 – Perspectives

3 – Autorisations

# *Entretien*

L’objectif de l’entretien est de :

- conserver le système d’endiguement en bon état.

- permettre la surveillance en tout temps.

# *Entretien*

L’entretien consiste en :

- gestion de la végétation par :
  - fauchage régulier des talus
  - suppression de la végétation ligneuse

# *Entretien*

L’entretien consiste en :

- petites réparations des maçonneries
- entretien des chemins de service

# *Entretien*

L’entretien consiste en :

- entretien des ouvrages annexes :
  - déversoirs
  - vannes, clapets,
  - batardeaux (exercices)

# *Entretien*

L’entretien consiste en :

- lutte contre les animaux fouisseurs

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE
BASSIN LOIRE-BRETAGNE

# Sommaire


1 – Entretien

2 – Surveillance

2-1 – Surveillance en crue

2-2 – Surveillance de routine

2-3 – Perspectives

3 – Autorisations

# *Surveillance*

La surveillance est une obligation réglementaire.

Mais surtout, elle doit permettre de vérifier que le système d'endiguement :

- est en bon état
- répond aux objectifs fixés à tout moment.

# Sommaire


1 – Entretien

2 – Surveillance

2-1 – Surveillance en crue

2-2 – Surveillance de routine

2-3 – Perspectives

3 – Autorisations

# *Surveillance en crue*

En crue la surveillance est primordiale car c'est le seul moment où la digue est en fonctionnement et soumise à la pression de l'eau.

Elle doit permettre de :

- anticiper une éventuelle défaillance ;
- vérifier son fonctionnement ;
- détecter les faiblesses.

# Sommaire


1 – Entretien

2 – Surveillance

2-1 – Surveillance en crue

2-2 – Surveillance de routine

2-3 – Perspectives

3 – Autorisations

# *Surveillance de routine*

La surveillance de routine se décompose en deux :

- La surveillance continue

- La surveillance périodique (formalisée) qui donne lieu à compte-rendu

# Sommaire


1 – Entretien

2 – Surveillance

2-1 – Surveillance en crue

2-2 – Surveillance de routine

2-3 – Perspectives

3 – Autorisations

# *Surveillance perspectives*

La surveillance conventionnelle en crue requière un grand nombre d'agents sur le terrain. (au XIX$^{e}$ : 1.000 au Km)

Des tests sont en cours pour une surveillance à plus grand rendement par :

- véhicules IR (projet VLIR)
- drones projet (DIDRO)

# Sommaire


1 – Entretien

2 – Surveillance

2-1 – Surveillance en crue

2-2 – Surveillance de routine

2-3 – Perspectives

3 – Autorisations

# *Autorisations*

Le gestionnaire doit instruire des demandes de franchissement ou de travaux.

Les canalisations au travers d’une digue peuvent constituer un réel danger.

# Merci de votre attention

# Avez-vous des questions ?

Les-Ponts-de-Cé - janvier 2004